rue du Calvaire, ont adressé une pétition tendant à la construction d'un aqueduc.

L'Eau : Rapport aux commissions réunies des finances et de la voirie.

Service des Eaux

La commission mixte des eaux a décidé qu'il y avait lieu de soumettre aux conseils municipaux de Tourcoing et Roubaix des marchés à passer pour la fourniture de compteurs, robinets à valves.

Le Conseil adopte.

Le conseil homologue également le cahier des charges pour fournitures d'appareils de fontainerie, travaux de terrassement, fournitures de robinets d'arrêt, de tuyaux de cordes pour joints, etc.

Fabrique d'église

Le Conseil est appelé à donner son avis sur un legs de 2.000 fr. fait à la fabrique de l'église Notre-Dame par M. Desreux, récemment décédé. — Avis favorable.

Cession de terrain appartenant aux Hospices

Le Conseil a à fournir son avis sur l'aliénation d'une parcelle de terrain d'une contenance de 15 mètres carrés située sur les bords du canal, au prix de 200 francs le mètre, à M. Masquelier.

Cette somme sera affectée à la fondation d'une rente d'approvisionnage pour les orphelins. — Avis favorable.

Don au Musée

M. le maire donne communication au conseil du don fait au musée, par la société la Prévoyance, du médaillon du bronze de son président fondateur, M. Henri Paris, exécuté par M. Ohnet.

L'appartieur fait circuler le médaillon, qui est très ressemblant.

Nous avons inséré la lettre par laquelle M. le maire a remercié la commission de la Prévoyance.

Le Conseil donne acte et vote des remerciements.

Admission à la bourse d'obligations

Il y a lieu de faire admettre à la cote officielle de la Bourse de Paris de Lille des obligations du emprunt de 6,280,000 pour les eaux potables.

Demande d'une bourse

Une dame L..., qui a vu ses efforts prononcé à son profit sollicite pour l'un de ses enfants une bourse à l'institution de Ronchin. Adopté.

Vente d'arbres

Le conseil autorise le maire à passer marché pour la vente d'arbres abattus sur le terrain acquis pour agrandissement du cimetière du Blanc-Seau.

Société d'anciens militaires

Une demande d'allocation de la société d'Anciens militaires pour achats de fleurets nécessaires au cours d'escrime est renvoyée à la commission des finances.

Travaux de voirie

Le conseil homologue plusieurs procès verbaux de réceptions définitives de travaux de voirie.

Crédits supplémentaires

Le maire expose que différents crédits inscrits au budget primitif de 1893 se sont trouvés épuisés et qu'il y a lieu de voter les crédits supplémentaires avant la clôture de l'exercice.

Cantines scolaires

Le conseil prend une délibération autorisant le maire à prélever sur le crédit de 44.000 fr. alloués comme subvention à la caisse des écoles, les sommes nécessaires pour faire face aux dépenses occasionnées par le fonctionnement des cantines scolaires, jusqu'au jour où la caisse des écoles aura un fonctionnement régulier.

Rue de l'Epine

Renvoi aux commissions de la voirie et de finance, d'une pétition des habitants de la rue de l'Epine renouvelant une demande d'améliorations de voirie.

Société des courses

La Société des courses se propose de s'associer aux fêtes du centenaire en organisant une journée de courses le lundi 21 mai. La Société sollicite une subvention de 3500 fr.

M. Tack s'étonne que l'on présente cette demande au Conseil, la commission des fêtes s'étant montrée hostile aux courses.

Avec M. Salembier, il exprime l'avis que la quest on doit être à nouveau renvoyée à la commission des fêtes.

Le Conseil se range à cet avis.

Lectures des rapports de commission

Nous donnerons demain en détails la lecture et la discussion des divers rapports présentés par les commissions.

Le Conseil a discuté ensuite sur la prise en considération de différents vœux déposés dans les précédentes séances et qui ont donné lieu à d'assez longues discussions.

D'autres vœux ont été également déposés.

La séance publique a été levée à minuit 5.

Le Conseil s'est ensuite constitué en comité secret pour examen des demandes de soutiens de famille.

Les Fêtes du Centenaire. — Le Comité du Centenaire des fêtes du Centenaire, s'est réuni mardi après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Victor Hass brouck, maire.

M. le maire a exposé aux membres présents tout ce qui avait été fait jusqu'ici. Il a prié les personnes qui délibèrent des listes de souscriptions d'activer leurs démarches de façon à compléter avec la somme de 50,000 francs votée par le Conseil municipal, celle nécessaire pour pouvoir donner à ces fêtes le plus d'éclat possible.

Il a ensuite été décidé pour la division de la besogne qui ne manquera pas de se produire, d'où-il, la constitution de 3 sous-comités.

Le premier sous-comité aura pour mission de s'occuper de tout ce qui aura rapport aux uniformes des hommes de troupe.

Ont été désignés pour faire partie de ce premier sous-comité : MM. Carlos Florin, Georges Lombard, Romain Flipo, Charles Flipo, Dubrulle et Frère-Glorieux.

Le deuxième sous-comité s'occupera spécialement de la reproduction du château du Bailly et d'un camp français, sur le terrain du parvis St-Christophe et de la place Charles Roussel.

Ont été désignés : MM. F. Muller, G. Desurmont-Desurmont, A. Mahuzier, Edmond Masurel, Jules Watteux et J.-B. Malard, architecte.

Les membres du troisième sous-comité seront chargés des uniformes des officiers et seront nommés dans une prochaine séance. Ce sous-comité sera très certainement composé de jeunes gens de la ville qui accepteront de représenter à leurs frais, les officiers de l'époque.

Les trois comités fonctionneront sous la présidence de membres du bureau.

Exposition horticole — On va incessamment commencer sur le terre-plein de l'Hôtel de Ville les travaux d'aménagement en vue de l'Exposition horticole du mois de mai qui doit concorder avec les Fêtes du Centenaire de la Bataille de Tourcoing.

Dès hier, on a commencé à clôturer l'emplacement d'un mur en planches.

Les cartes électorales. — On a commencé hier la distribution des cartes électorales pour les élect ons municipales complémentaires du 11 mai.

Les cartes sont : jaunes pour le premier bureau, Hôtel-de-Ville; vertes pour le second, Bourse de Commerce; rouges pour le tro'sième bureau, rue des Orphelins; violettes pour le quatrième bureau, Hôtel-Dieu; grises pour le cinquième bureau, Institut Co bart, rue de Gand.

Entre pauvres diables. — Mardi soir, deux individus, le nommé Pierre Daroneville, de Guise (Aisne), chauffeur de son métier et actuellement marchand de parier à lettres, et François Meerlot, 28 ans, mineur, se présentaient au bureau de police pour obtenir les billets de logement. On les servit pour la *Botte de Paille*. Or, les deux hommes avaient à se loger bagatelle à l'autre hôtel de garnis infiniment cher M. Destombes, rue de l'Amiral-Courbet.

Le plus jeune s'offrit d'aller les chercher.

Il y alla en effet, prit un bottin dans la poche de son vieux compagnon et enleva une montre en argent, une chemise en coton rouge et un vieux pantalon en velours, puis il prit la fuite.

Le pauvre vieux volé a porté plainte entre les mains du commissaire du 2e arrondissement.

Un enterrement par erreur. — Il y a deux jours, mourraient presque simultanément à l'Hôtel-Dieu, une jeune fille de 24 ans, et une femme de 39 ans. La famille de l'une des défuntes s'entendit avec un menuisier pour la confection d'un cercueil plus convenable que ceux fournis par l'établissement. Un ouvrier fut chargé de porter le cercueil et en le remettant déclara que c'était pour une fille.

Il se produisit une confusion et l'on plaça l'un des cadavres dans le cercueil. Il ne matin avait lieu l'enterrement auquel assistait la famille de la défunte.

Au matin c'est là où l'affaire devient curieuse, c'est que la famille ne suivait pas son parent à elle.

L'erreur a été reconnue quand la famille de l'autre défunte vint à son tour pour assister à la mise en bière et qu'elle ne reconnut ni le cadavre.

L'affaire a été arrangée de la façon suivante. La première morte en erreur a été exhumée hier soir, et reconduite à l'Hôtel-Dieu. Le service et l'enterrement seront recommencés et cette fois chaque famille suivra bien son membre défunt.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 19 au 24 février

Soie.	»
Laine peignée	556.013
Laine filée.	85.479
Bourres .	95.432
Cotons.	18,181
Totaux.	755,005
Conditionnants .	2.054
Tirages .	70
Dégraissages .	41

Le directeur,
Arthur BONTE.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

Succursale de la Maison ELKAN de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés.

HALLUIN

Un ivrogne peu commode. — Dimanche soir, vers 7 heures, un ouvrier-fermier, d'origine belge, nommé Théophile Anseuw, âgé de 23 ans, demeurant à Halluin, pénétrait dans l'estaminet Nesa, situé au Zolbras, et sans motif aucun, donnait un croc-en-jambe à un ouvrier, nommé Lemaire, qui se trouvait là, et le jetait violemment à la gorge le sieur Camille Martens, un paisible consommateur, qu'il renversait à terre.

Anseuw recommençait ensuite après la cabaretier et plusieurs consommateurs outrés de cette triste agression, revint turlurer, quelques instants après et, saisissant une lourde chaise sur son tablé, il la lança dans la direction du sieur Martens qui jouait aux cartes et qui, fort heureusement ne fut pas atteint.

Ce projectile passa à quelques centimètres du visage de la bonne qui rétablissement et vint se briser contre la porte.

Le coup avait été lancé avec une violence telle que de nombreux morceaux de verre s'insinuèrent dans le bois.

Anseuw, ayant de nouveau été expulsé aussitôt son bel exploit accompli, revint encore un quart d'heure après et lança avec une brique une vitre de la porte d'entrée, d'une valeur de quatre francs, puis il prit la fuite.

Cet triste individu, très mal noté, connaît plusieurs fois en France et en Belgique pour vagabondage et mendicité.

Il a été arrêté à dix heures du soir par les gardes Bartholomé et Danset, et n'a opposé aucune résistance, quoqu'il se vante dans la soirée de cette arrestation.

Anseuw a été transféré à Lille pour répondre des délits dont il s'est rendu coupable.

Au cours de l'enquête faite par le commissaire de police, l'a été reconnu que cet homme avait été condamné l'année dernière à deux mois de prison pour avoir brisé une shope sur la tête d'un de ses camarades qui fut grièvement blessé; or, comme il s'était soustrait par la fuite à l'exécution de cette peine, il va commencer par la subir.

Arrestation. — La police a également arrêté pour mendicité et vagabondage le nommé Parfait Delenghe, âgé de 35 ans, et ont demeuré à Lille, dans une voiture dite « roulotte, » qui depuis plus d'un mois lui était signalé comme venant à Halluin, tous les dimanches pour se livrer à la mendicité, et qui jusqu'ici, malgré la surveillance active, il avait été impossible de prendre en flagrant délit.

Cet individu ayant été fouillé, fut trouvé porteur d'une somme de 11 fr. 35 provenant de mendicité, de onze boîtes d'allumettes belges, de plusieurs paquets de tabac à fumer et à priser, de cafés, de poivre, etc.

Ces objets introduits frauduleusement en France ont été saisis par le commissaire de police et Delenghe qui a déjà été condamné plusieurs fois, sera poursuivi de ce chef.

WASQUEHAL

Réunion du conseil municipal

Le Conseil municipal de la commune de Wasquehal s'est réuni en session ordinaire de février hier 26 février, à sept heures du soir, sous la présidence de M. Victor Delebarre, maire.

Sur 22 conseillers, 21 sont présents. Absent, M. Nolécon Destillour.

La séance est ouverte à 7 heures 3/4.

Sur l'ordre du président, M. Damez, secrétaire de la mairie donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, du 6 novembre 1893, qui est adopté sans observations ni réclamations.

Après la lecture du procès-verbal M. Lepers demande qu'il soit voté de l'argent du garde Wanin une gratification de 25 francs puisque pareille somme a été votée au garde Bury à la séance précédente et qu'il ne doit pas y avoir d'exception, car si l'on donne quelque chose à l'un on doit le donner à l'autre.

Un conseiller prenant la parole dit que puisque Wanin a été 30 fr. au commencement de 1893, il vaut mieux ne rien lui donner cette année.

M. le maire qui reconnaît l'exactitude de la somme accordée au garde Wanin, fait remarquer au conseil que les 30 fr. qui lui ont été alloués étaient pour les dépenses qu'il a faites en vue de la création du nouveau magasin en cette commune et qu'il ne faut pas considérer cette allocation comme gratification mais comme indemnité.

M. Bailly répond que Bury a beaucoup plus de service et de charges que Wanin et qu'il est de toute justice qu'on lui accorde la gratification sus-indiquée. Après quelques nouvelles explications, M. Auguste Spriet adjoint, propose que cette somme de gratification au brevet du garde Wanin soit renvoyée à la prochaine séance. Ce qui est adopté.

M. Louis Detailleur est nommé secrétaire.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

1° **Taxes irrecouvrables.** — Il est soumis les états des taxes irrecouvrables de l'année 1893 dressés par M. Fourmentin, percepteur, se montant à 155 fr. 50 pour prestations en nature et 5 francs pour la taxe municipale sur les chiens. Le Conseil après en avoir entendu lecture, les approuve tels qu'ils lui sont soumis, en donnant avis favorable à l'admission de ces cotes en non-valeur.

2° **Nomination des commissaires répartiteurs** pour l'année 1894. — Le Conseil nomme nommé répartiteurs pour 1894, MM. Courier J., Leroy Ch., Tiberghien L., Franchomme L., Annoye M., Bailly R., Bailly Ch., Bailly J.-M., Desrumaux G., Bailly R., Deledalle L., Leuridan J.-B., Selosse J.-B et Duriaux L. comme suppléants.

3° **Entretien des chemins vicinaux ordinaires.** — Il est connu qu'il a été adressé au Conseil, par M. le sous-préfet, un rapport concernant l'entretien des chemins vicinaux ordinaires pour les années 1894 et 1895 et qu'il ressort que les dépenses à faire pour le chemin qui conduit au cimetière s'élèvent annuellement à 1.000 francs et que la dépense *a été remplie et bedouille jusqu'au c...* » Cette réflexion a soulevé les rires de l'assemblée.

Le maire fait cette observation qu'il va faire fait, sur l'autorisation de M. Pigeot-voyer Roche, de Lannoy, un trottoir le long du cimetière, ce qui permettra de ne pas se crotter en allant au cimetière.

Après échange de quelques observations et sur la proposition de M. l'adjoint Spriet, il demande des Trompettes est renvoyée à la session d'avril.

Sur la même proposition les demandes formulées par les institutrices adjointes concernant leur indemnité de logement à la session de mai.

5. **Soutiens de famille.** — Il est donné lecture de deux demandes réclamant l'appui du Conseil municipal en faveur de deux jeunes hommes, les sieurs Georges Dillies et Jules Manges, actuellement sous les drapeaux et ce à titre de soutiens de famille.

Le Conseil reconnaissant le bien fondé de ces demandes y donne avis très favorable.

6. **Crédits divers à voter**

Sur la proposition de M. le maire le conseil vote sur les fonds libres de l'exercice 1893, les Crédits suivants :

59 fr. pour plan et projet de construction d'une salle de gymnase.

246 fr. 53 pour fourniture de gaz à la Mairie et au Bureau de bienfaisance (complément).

40 fr. pour frais de perception et impositions communales (complément).

239 fr. 81 pour frais d'entretien des chemins vicinaux.

0 fr. 60 pour aliénés indigents (complément).

576 fr. 94

7° **Etrangers.** — Le Maire rend compte au Conseil que d'après le loi du 8 août 1893, concernant les étrangers, il a été fait 893 déclarations avant produit 357 fr. 90 pour la caisse municipale de la Commune, et 1 a lieu de dégrever cette somme les frais occasionnés pour ces déclarations, lesquelles ont produit 357 fr. 50 pour frais de registres, affiches, etc. et de plus une gratification au secrétaire de la mairie pour ce travail supplémentaire.

8° **Chemin vicinal n° 6 rue du Trieu.** — Il est donné communication d'un rapport de M. l'agent-voyer de Tourcoing à Lille, chemin de la Trieu, en réponse au vœu formulé par le Conseil municipal dans sa dernière séance demandant que ce chemin soit classé vicinal.

L'administration préfectorale ne pouvant se prononcer sur ce point, vu qu'il reste encore environ 200 mètres à pavés.

Il résulte pour cela que les propriétaires consentent à la cession du terrain nécessaire pour l'achèvement de ce passage ou sinon que la commune use de l'expropriation.

Le Conseil municipal est avis estime que l'expropriation s'impose si l'on ne peut obtenir des propriétaires les terrains nécessaires, et qu'il y a lieu d'occuper de cette question dans la plus brief délai.

9° **Abri au cimetière.** — M. le maire soumet au conseil un projet d'un abri sur salle d'attente et abri à construire au cimetière et propose au conseil de faire dresser un devis qui sera soumis à la prochaine séance de mai, ce qui est adopté.

10° **Objets et question divers.** — M. Delesalle ouvre la question du supplément de traitement du curé.

M. Spriet répondant à cette question, dit que le traitement a été prévu au budget primitif de 1894, mais que M. le Préfet l'a rayé pour cause de non spécification de son emploi, mais que néanmoins si le conseil est disposé à allouer un curé une somme quelconque pour la présente année il y aura lieu de prendre une délibération et que d'un autre côté, cette question n'a pas été à l'ordre du jour, ne peut être d'acuiée à cette séance.

M. Delesalle propose alors de la faire figurer à la session de mai. Ce qui est adopté.

Le huis-clos est ensuite prononcé.

La séance est levée à 9 heures 50.

LILLE

C'était une fumisterie

Hier sous le titre : *Est-ce une vraie bombe?* nous avons parlé de la singulière trouvaille faite sur le trottoir de la rue Jacquemars-Giélée, en face du numéro 93, par M. Louis d'Ontaine, menuisier, même rue 97. La pseudo-bombe a été ouverte à l'arsenal et il résulte du rapport de M. le colonel Froment, directeur de l'artillerie à Lille qu'elle ne contenait que de petits disques de fer, découpés à l'emporte-pièce dans des plaques de tôles; pas la moindre trace de poudre ! Par contre pas la moindre mèche, n'était ni plus ni moins qu'un vulgaire rat de cave qui n'avait même pas été allumé.

Il est probable que malgré tout son dévouement, la police, lorsque dans ses recherches par M. le commissaire central, n'arrivera pas à découvrir l'auteur de cette fumisterie quelque peu macabre.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

L'audience d'hier, quoique longue, par suite des nombreux procès civils et diffamation qui y sont été plaidés, n'a pas présenté un grand intérêt. Il y avait aussi beaucoup de flagrants délits parmi lesquels nous avons remarqué les suivants :

LILLE

Un peintre voleur. — Une cabaretière de la rue de Juliers, Mme Vérenne, dénonçait sitôt chez elle beaucoup de cidre, résolut il y a quelques jours de faire restaurer son établissement. Elle s'adressa pour cela à un peintre, Edouard Paques, 39 ans, et celui-ci se mit au travail. Il badigeonna très bien, mais il vola sous et Mme Vérenne s'aperçut qu'on lui avait enlevé des vêtements pour une valeur de 33 francs.

Elle fit aussitôt prévenir le peintre qui avoua le vol et fut condamné à 15 jours d'emprisonnement.

Pâques, qui n'en est pas à son coup d'essai, a reçu hier de la générosité du tribunal, six mois de prison.

TOURCOING

Deux forcenés. — Les frères Désiré et Emile Wagebom, deux ivrognes bien connus du tribunal, sont des mauvais sujets de la pire espèce.

Le 23 février ils rencontrèrent dans une rue de Tourcoing un nommé Mathieu Mme Bazier qui rentrait chez elle, portant un pot de colle verte. Ils se jetèrent sur elle, lui enlevèrent son pot et le lui répandirent sur le dos.

Aux cris de Mme Barbion, des gendarmes qui passaient justement accoururent et s'emparèrent des deux frères.

Mais ceux-ci résistèrent comme des forcenés et il fallut l'aide de plusieurs agents pour les conduire au violon.

Tous deux, naturellement, sont très mal notés.

Aussi, ont-ils été condamnés hier, Désiré à quatre mois de prison et Emile Wandebom à six mois de la même peine.

M. COURANT.

SPECTACLES & CONCERTS

Choral Nadaud. — L'excellente société orphéon qui avait pour son concert d'hiver fait appel au concours d'artistes de haute marque.

Aussi cette audition a-t-elle été un véritable succès qui fait honneur à l'intelligente direction qui préside la phalange roubaisienne.

Les deux chœurs qui ouvraient chacune des parties du concert : « Les Compagnons » et « Les Fils d'Egypte » ont déjà été commentés ici même ; disons seulement que le Choral Nadaud y a déployé toutes les qualités d'ensemble, justesse et de sonorité qui dans l'interprétation même de ces deux œuvres lui ont valu de récents succès.

M. Sellier, le fort ténor de l'Opéra s'est fait bisser dans le grand air de Sigurd ; il a nuancé avec une conviction pénétrante « Amour et Douleurs » du Gelil que soulignait le violon de notre jeune compatriote M. Desmet.

Dans deux duos : le ter avec M. Minssart, dans le Crociix ; et avec Mlle De Cré, dans Aida. M. Sellier a recueilli des ovationchaleureuses qui s'adressaient aussi à ses partenaires.

Mlle De Cré de l'Opéraest une cantatrice que l'on pourrait croire douée de deux voix distinctes ; son mezzo-soprano s'est développé et parfait ; elle descend à des inflexions de contralto d'une extraordinaire gravité ; elle a tour à tour détaillé avec une égale science le « Cantabile » de Gallali ; « Ivresses passées » de Lemaire ; le grand air d'« Esclarmonde » de Massenet ; et la gracieuse « Ritournelle » de Chaminade.

Deux magnifiques bouquets lui ont été offerts.

Quel habile instrumentiste que M. Verroust flûtiste, le prix du conservatoire de Paris, défiant toutes les difficultés accumulées par les auteurs qu'il traduit.

Le grand solo de concert de Demersmann, un air varié de Kuhlau ; une valse de Chaminade servi de thème à une cascade de notes qu'il a égrenées avec un talent à imiré de tous les flûtistes.

M. Meyer tenait le piano avec l'autorité qu'il prête toujours à la tâche d'accompagnateur.

Le concert se terminait par la charmante opérette de Grisar : « Bonsoir Monsieur Pantalon » interprétée par des amateurs.

Un petit orchestre très bien dirigé par M. Duhamel déjà nommé avec verve cette musique légère et sans prétention qui par beaucoup de côtés rappelle celle de défunt Offenbach.

Nous avons déjà en ce journal, parlé des jeunes interprètes de cette œuvre à une première audition.

M. Desset est toujours l'excellent comique qui mine son rôle de telle façon qu'il provoque le rire alors même qu'il n'a pas à parler.

M. Deshonnet tire bon parti du rôle un peu effacé de Pantalon et M. Holleville joue et chante agréablement celui de Lélio.

Mlles Vanecke, Philippe et Deruche, simultanément dans le trio du début, ou alternativement dans le monologue nous rappelèle ont un chacune leur part de succès ; nous souhaitons cependant que la première mit un peu plus de conviction dans son débit oral marqué par une monotonie qui semblait un peu le récitation.

Lionel.

Salle des Fêtes (place Leverrier). — La représentation de lundi soir, *Pourquoi la Tulipe* a vivement intéressé les amateurs au point de vue de l'interprétation qu'a celui de la mise en scène. Maintenant que la saison théâtrale est terminée nous faisons des vœux pour que celle de l'année prochaine donne au public tourquennois une troupe plus complète et plus homogène.

AUX PERSONNES PRÉVOYANTES !

Il est exosé vement rare qu'une personne qui fait régulièrement une consommation quotidienne de VIN de

BANYULS-TRILLES

n'évite pas l'INFLUENZA, cette maladie qui depuis quelques années a fait de si nombreuses victimes.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

PETITE CORRESPONDANCE

J. M. V. M. — Impossible donner la source de nos renseignements. — *Turbo.* — Octroi nance du 31 octobre 1831, loi du 21 mai 1836 et du 5 août 1870 — *Un entretenu.* — Vous ne pouvez être pris que pour un an et vous avez le droit d'obtenir un sursis.

LE FACTEUR.

Etat civil de Roubaix

Du 28 février

Naissances. — Georges Thieffry, boulevard d'armentières, 24 — Jean Vandewescheringe, rue Barbe-d'Or, pour Wangnon, 3 — Eugène Allard, rue Sainte-Thérèse, 19 — Charlotte Vanhutsele, rue des Filatures, 59 — Gabrielle Dujanquier, rue de l'Hospice, 5 — Maurice Saint-Jean, rue du Moulin, cour Pennel, 3 — Alfred Winninger, rue de la Poche, sentier de la Brasserie — Jean Coppens, rue de Lannoy, 157.

Mariages. — Entre : Ernest Honoré, avocat, 25 ans, rue du Grand-Chemin, 17 bis et Irma Patay, sans profession, rue de Lannoy, 157.

Décès — Louis Leonert, 2 ans 8 mois, Hôtel-Dieu — Arthur Vanmarcke, 15 mois, rue de l'Ouest, rues Grédeuses d'Ares, 13 — Philippine Mours, 54 ans, rue des Anges, cour Dupont, 7 — François Cause, 10 mois, rue Mulquinier, 7 — Ghislaine Bigot, 10 mois, rue Pellart, 48 — Clémence Leman, 2 mois, cour général Bagenud, 8 — Vesbaert, présenté sans vie, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing

Du 26 février

Naissances. — Marie Ghesquière, Croix-Rouge — Sophie Devemy, rue du Touquet — Marie Delangha, sentier de Neuville.

Décès. — Louis Deschambre, 65 ans, Beaucarnel, rue de la Gare — Théophile Dumeyre, 48 ans, tisserand, rue de Gand — Sophie Delesalle, 58 ans, sans profession, rue de la Blanche-Porte — Louis Wattebled, 68 ans, cordonnier, rue du Sotte.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX — LILLE-WAZEMMES

6, rue de la Gare. 2, Rue Gambetta, Iter.

Escompte sur toutes valeurs françaises et étrangères, aux conditions les plus réduites et titres contre espèces.

Transfert Forfait tous achats et ventes de titres à la spéculation courante. — Argent contre titres.

Service de coupons avec vérification gratuite de tirages.

Souscriptions gratuites aux émissions.

Vente sans frais pour le compte des Compagnies d'obligations nouvelles au porteur ou nominatives.

Versements, transferts, conversions.

Renseignements gratuits sur valeurs cotées ou non cotées.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 Février 1894.

Les préliminaires de la liquidation donnent lieu à une lutte très vive qui se termine par rennes des acheteurs. Les Rentes sont en hausse très accentuée.

Le 3 0/0 à 99 25.
Le 3 0/0 à 105 40.

L'Italien progresse de près d'un point à 74 20.

Les Sociétés de Crédit n'enregistrent que des mouvements de faible étendue.

La Banque de France traitée au comptant seulement fait 3.800.

Le Crédit Foncier est tenu à 963. Ses obligations à lots ont eu une ferme attitude.

Le Comptoir National d'Escompte fait 490.

Le Crédit lyonnais remonte à 773 75.

La Société Générale vaut 460 50.

Après tant de déceptions éprouvées dans les placements étrangers, le public va aux affaires commerciales avec lesquelles, sans risquer de grosses mises, on peut attendre des bénéfices importants. C'est ce qui explique l'accueil favorable fait aux actions de 100 fr. de l'Omnibus qu'actuellement et en moment la Caisse commerciale de Paris et la Banque de l'Ouest. On peut affirmer que le petit nombre de titres disponibles sera absorbé et qu'il faudra payer une prime, d'ici quelque temps, qu'on procurer.

L'Obligation des Chemins Economiques fait à 407 francs.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Convers'on.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 2 1/2 a.t.				Brux. lib. 1886.		107 35	
— 3 0/0	Mr. J.	100 05		Nord 1886		—	—
— —	Sér. III.	103 —		Ostende à rt.		—	—
— —	3.	102 —		—	1877 4.	—	—
— —	31/2.	—		—	1886 3.	—	—
Annuités	4 1/2.	118 —		Tournai	1875.	—	—
—	4.	—		—	1886 3.	—	—
—	3 1/2.	—		Gand	1868.	111 25	
Cr. com.	4 1/2.	—		—		108 —	
—	4.	—		—		107 —	
—	3.	—		Liège	1868.	106 50	
—	3 pet.	—		—	1869.	—	
—	3 ja 1886.	—		—	1875.	107 87	
Anvers	1887 lib.	106 12		—	1874.	105 50	
Anv.	libre	1887.	—	—	1879.	105 —	

MARCHÉ LINIER

Lille. — Semaine presque nulle, moitié moin d'affaires que la semaine dernière qui déjà n'est pas forte.

Le mouvement s'explique. On a fait de larges affaires, les acheteurs sont pourvus ; les vendeurs, de leur côté, qui voient la situation en Russie, ne sont pas pressés de vendre.

On observera donc, mais l'avenir offre à vendeurs, et il reste maintenant peu de lins en Russie.

Fils. — Courant d'affaires ordinaire comme il fait à l'ordinaire après les opérations de la quinzaine.

Les prix restent fermes et les vendeurs, en vue d'ordres pour plusieurs mois, ne se montrent pas désireux de rechercher les offres nouvelles consenties par Krefs acquis.

Pour les, la demande languit. Le stock est très bonne, la production s'enlève d'ici des propositions sensiblement supérieures à la moyenne des années précédentes.

Jutes. — Les cours sont plus faibles, les achateurs obtiennent sa rez facilement une légère concession pour les affaires de quelque importance.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 28 FÉVRIER

Cote officielle de 5 heures 1/2
Fixée par le Syndicat de la Place de Tourcoing

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote pour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 qual. cour. Cote pour	TYPE 3 F Cote préc.	TYPE 3 F Cote pour
Janvier	—	—	—	—	—	—
Fév.	4 55	—	—	—	—	—
Mars	4 20	—	—	—	—	—
Mars nouv	—	—	—	—	—	—
Avril	4 325	—	—	—	—	—
Mai	4 30	—	—	—	—	—
Juin	4 325	—	—	—	—	—
Juillet	4 35	—	—	—	—	—
Août	4 40	—	—	—	—	—
Septembre	4 40	—	—	—	—	—
Octobre	4 45	4 45	—	—	—	—
Novembre	4 45	4 47	—	—	—	—
Décembre	—	—	—	—	—	—

Paiement d'Avance

Janvier	4 15	Juillet	4 30
Février	4 45	Août	4 35
Mars	4 50	Septembre	4 40
Avril	4 55	Octobre	4 725
Mai	4 65	Novembre	—
Juin	4 65	Décembre	—

DÉTAIL DES VENTES

Ventes du jour

Type unique

Mars	10,000	4.4.95
Avril	5,000	4.5.05
—	5,000	4.4.275
Juin	5 000	4.4.25
Juillet	35,000	4.4.35
Août	5,000	4.4.350
Octobre	5 000	4.4.425
Mai	5,000	4.4.575
Novembre	10,000	4.4.475

Australie

Mars	5,000	4.4.30
Avril	5,000	4.4.375
Mai	5,000	4.4.575

Après bourse

Juillet	5,000	4.4.35
Septembre	5,000	4.4.45
Octobre	5,000	4.4.45
Total :	80,000 kilos	
Tendance : Calme.		

ANVERS, 28 Février.

Peignées françaises de la Plata

Est disponible à la vente : 1000 balles de Plata en sain et 00 balles Australie.

Cours du 28

Juin, 0,00 cent : juillet 0,00 cts.

Peignées allemandes de la Plata

Février 445 ; mars 445 ; avril 445 ; mai 445 ; juin 445 ; juillet 445 ; août 445 ; septembre 445 0/0 ; octobre 447 ; novembre 448 0/0 ; décembre 448 ; Ventes 300,000 kilos.

Marché calme.

Sirop Gastrique & Purgatif

Se trouve chez tous les bons pharmaciens et vendeurs de produits de santé

GOUDRON

Guyot

Le plus efficace et le plus économique pour tous ceux qui en ont fait usage.

1 bouteille : 50 CENTIMES, chez les Pharmaciens

Exiger, sur la Bande qui entoure la Bouteille, la Signature de la Maison Guyot.

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Bœuf, à Rouen.

STRENNES 1894

A. LE VASSEUR & Cie, Imprimeurs

Rue Bonaparte, 5, à Paris, Paris.

ALEXANDRE DUMAS

Illustré de la Jeunesse

Les Trois Mousquetaires

Illustrés de 250 dessins de Maurice LELOIR

LUXE MAGNIFIQUE VOLUMES DE COLLECTION

Broché : 50 fr. — Relié amateur : 70 fr.

PAYABLES 5 fr. par MOIS

REVUE HEBDOMADAIRE

Lille, 28 février 1894.

Température. — Le temps froid de la semaine dernière a pris fin dès samedi et depuis, le dégel a été poussé à fond par le mouvement de hausse qui a même temps que très doux ; de même régimes continue encore aujourd'hui, mais la période des perturbations atmosphériques nous a pendant fin pour nous ramener, probablement, à une température plus normale avec un ciel plus limpide.

A la campagne, les blés ont souffert et en grande avenue, aussi bien les récoltes, verdoyantes comme en avril, que les marages, sans exception.

Tout cet donc d'angers favorable pour la prochaine campagne, hormis les prix sur lesquels on ne pévoit aucune amélioration.

Blés indigènes. — Les prix sont en nouvelle faiblesse et, pourtant, la culture ne force pas la vente ; elle doit voir, après cela, combien sont décevantes pour elle les promesses d'augmentation certaines qui lui ont été faites, à la suite de pétitions et de pédoncellement, elle parvenait à provoquer une augm ntation des droits sur les blés étrangers. Aujourd'hui c'est chaque fois que le moment vote par la Chambre a été ratifiée hier par le Sénat.

Nous allons donc payer, encore nouvelles, un impôt de 0,07 à 0,08 par kilo de blé, impôt auquel échapperont les Belgique, la Hollande, les Suisses et l'Angleterre qui ne s'en portent pas plus mal. Pourquoi ensuite, favoriser une profession plutôt qu'une autre au détriment de toute la nation ? Toutes les professions ne sont-elles pas intéressantes au même titre ? Nous verrons la suite de cet'e impartialité.

En attendant la culture continue de vendre des blés aux prix, s'affaiblissant toujours de 19,25 à 20 fr. le quintal.

Blés exotiques. — Arrivages nuls. Nous avons reçu en décembre-janvier, par mesure de bonne prévoyance, ce qui devait pourvoir aux besoins ultérieurs de février, mars, avril et plusieurs mois probablement ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce même d'encombrement dans les magasins, puisque quelles ont 1 en dessous de 6 millions de quintaux, depuis le mois de septembre. Pertinent, dans cette éclise, dit-on, aux Etats-Unis, les stocks sont nons, ce qui est une spéculation grande des ouvreurs sommaires, mais non un avec d'importances qui coûteraient cher.

Notons au passage, que l'on dit la dernière récolte définitive, que v